



Monsieur Fernand Etgen

Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 19 mai 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** concernant la promotion du covoiturage, notamment au P+R de la Cloche d'Or.

En ce début d'année 2021 ont commencé les travaux de gros œuvre du parking P+R Cloche d'Or, près du stade national de football et de rugby. Ce parking P+R fait partie du concept du futur pôle d'échange multimodal de la Cloche d'Or, et la fin des travaux relatifs au parking est prévue pour la mi-2023, quelques mois avant l'arrivée prévue du tram. Dans deux ans, ce nouveau parking public contribuera donc à absorber une grande partie du trafic aux portes de la ville, à apaiser la circulation automobile au centre-ville et à offrir une possibilité attractive d'échange multimodal vers le tram, les bus et le vélo.

Selon mes informations, ce parking aura 4 étages, pourra également être utilisé par les visiteurs du stade lors de manifestations sportives ou culturelles, et disposera d'un total de 2.000 emplacements, d'une cinquantaine de bornes de recharge électrique, d'une consigne sécurisée pour vélos (m-Box) et d'une station Vel'OH!. L'intégration éventuelle d'une offre pour le co-voiturage (ride-sharing), qui permet également de réduire à la fois le nombre de voitures et de sièges de voitures vides sur nos routes, n'est pas mentionnée.

Considérant les projets de promotion du co-voiturage en cours de planification ou de réalisation, notamment les différents projets de bande réservée aux voitures à occupants multiples sur les autoroutes, le co-voiturage pourrait également être promu par l'aménagement d'espaces de parking dédiés à ces voitures, tel que par exemple au futur P+R de la Cloche d'Or. L'accord de 2018 avec le Gouvernement français relatif au renforcement de la coopération en matière de transports transfrontaliers, vise également la promotion de la pratique du covoiturage sur l'axe Metz-Luxembourg en mentionnant entre autre la mise en place de plateformes de covoiturage et la mise en oeuvre d'un programme de parkings de regroupement, de parc-relais et de lieux d'échanges avec les transports en commun à destination des covoitureurs.

Dans ce contexte, je voudrais obtenir les informations suivantes de Monsieur le Ministre:

1. **Est-ce qu'il y a eu des réflexions sur la promotion du covoiturage lors de l'élaboration du P+R de la Cloche d'Or ? Est-ce que des emplacements, respectivement une section séparée tel qu'il en existe à l'étranger, seront dédiés au covoiturage ?**

2. Est-ce que des offres spécifiques pour covoitureurs sont prévues dans d'autres projets de P+R luxembourgeois ?
3. Quels autres projets sont actuellement prévus pour promouvoir le co-voiturage, y inclus les projets co-financés par le Luxembourg en-dehors de nos frontières ?
4. Enfin, est-ce que le P+R Cloche d'Or sera équipé d'une installation photovoltaïque pour la production d'énergie renouvelable en toiture et/ou en façade ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Carlo Back', with a long horizontal stroke extending to the right.

Carlo Back
Député